

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École alternative des Cheminots

Vous êtes convoqués à une séance du conseil d'établissement

Lundi 3 novembre 2025 à 19 h

À l'école alternative des Cheminots

ORDRE DU JOUR

Nom	Fonction	Présence
Frédéric Brophy Nolan	Parent, président	Présent
Francis Gagné	Parent délégué au comité de parents	Présent
Pierre-Marc Allaire Daly	Parent	Présent
Emilie Gras	Parent, vice-présidente	Présente
Cynthia Bertin	Parent	Présente
Karine Poirier-Fex	Parent	Absente
Josianne Hénault-Campeau	Parent (substitut) et délégué substitut au comité de parents	Absente
Virginie Coallier	Parent (Substitut)	Absente
Patricia Lemieux	Secrétaire et technicienne en service de garde	Présente
Ariane Derail-Carty	Enseignante	Présente
Josée Houle	Enseignante	Absente
Mélanie Tessier	TES des AS	Présente
Emilie Croteau	Directrice	Présente

1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71 : 19h01

71. Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école,

des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté. 1988, c. 84, a. 71; 1997, c. 96, a. 13.

2. Vérification du quorum, art. 61

6.1 Le quorum (comporte deux parties) :

Le quorum aux séances du Conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (art. 61 L.I.P.).

Le quorum comporte deux parties :

- Majorité des membres (moitié + un) dont
- Moitié des représentants des parents

3. Mot de la direction : 1^{re} Halloween à l'école des Cheminots. Belle expérience de voir toute la communauté déguisée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédéric Brophy Nolan fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est **proposé par** Francis Gagné et résolu : QUE l'ordre du jour soit **adopté** tel que modifié. **CE2025-11-03-01**

5. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025 (art.69)

Il est **proposé par** Pierre-Marc Allaire-Daly, et résolu : **QUE** le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025 soit **adopté** avec les modifications indiquées ci-dessous. **CE2025-11-03-02**

****Changer le nom de Frédéric Brophy L'Heureux par Frédéric Brophy Nolan**

6. Parole au public : Aucun

7. Suivi de la formation obligatoire des membres :

Mélanie Tessier fera sa formation sous peu

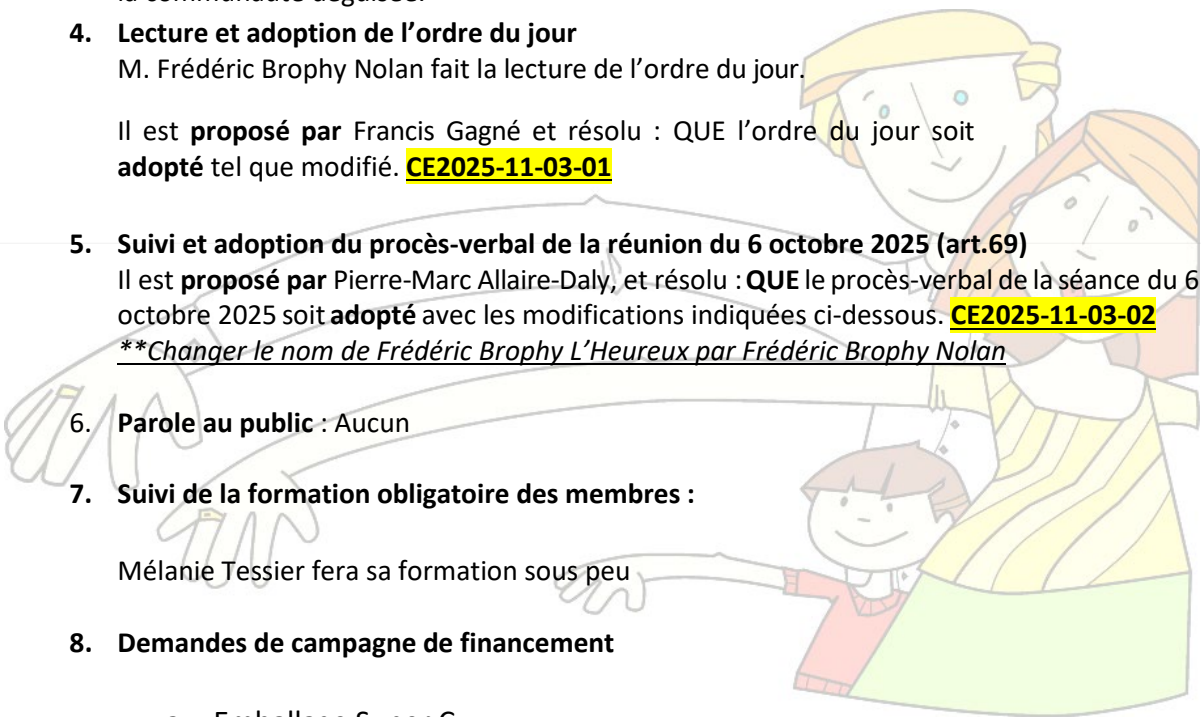
8. Demandes de campagne de financement

- a. Emballage Super C
- b. Cascades
- c. Paniers du fermier
- d. Dîners pizza
- e. Gardiennage

Il est **proposé par** Patricia Lemieux et résolu : QUE les cinq demandes de campagne de financement mentionnées ci-haut du comité « finissants » soient **adoptées** telles que présentées. **Résolution CE2025-11-03-03**

9. Projet de financement « colle à moi »

Il est **proposé par** Frédéric Brophy Nolan et résolu : QUE la demande de campagne de financement « colle à moi » soit **adoptée** telle que présentée. Les fonds amassés serviront à d'éventuels projets d'aménagement pour la cour extérieure. **Résolution CE2025-11-03-04**



10. Demandes d'utilisation des locaux en soirée

Il est **proposé par** Mélanie Tessier et résolu : QUE la demande d'utilisation des locaux par Patricia le 10 novembre prochain soit **adoptée** tel que présentée. **Résolution CE2025-11-03-05**

11. Politique d'admission

Il est **proposé par** Émilie Gras et résolu : QUE la révision de la politique d'admission soit **adoptée** tel que présentée. **Résolution CE2025-11-03-06**

12. **Mot du délégué au comité de parents** : Francis Gagné nous fait part des points discutés lors des 2 rencontres.

13. **Mot des enseignants** : Projet accepté par culture à l'école avec Priska Poirier pour les 3-4-5-6 à venir le 8 décembre prochain.

14. Mot du service de garde et du personnel de soutien :

AGE : Engagement à déNONcer la violence et l'intimidation.

Boîte aux lettres de la bienveillance

Brigade : commence au mois de novembre

Mélanie fait de la sensibilisation auprès des classes de maternelles.

15. Parole aux comités :

Événements : Brunch de Noël le 30 novembre, cabane à sucre le 20 mars, 7 mai spectacle de fin d'année 13h, pique-nique annuel le 22 juin.

12 au 18 avril : semaine alternative

Coéducation : le dernier café-rencontre a été super populaire.

Atelier : belles trouvailles pour des ateliers payants pour la prochaine session.

16. Varia

a. Obligation ministérielle :

Vouvoiement : Janvier 2026

b. Projet chez Doris : Il est **proposé par** Pierre-Marc Allaire-Daly et résolu : QUE le projet Chez Doris du groupe de Chantal du SDG soit **adopté** tel que présenté.

Résolution CE2025-11-03-07

- a. Modification de date d'une rencontre du conseil d'établissement du 15 juin 2026 pour le 8 juin 2025

17. Levée de l'assemblée : 20h45

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Ariane Derail-Carty, et résolu : QUE l'assemblée soit levée à 20 h 45. Résolution **CE2025-11-03-08**

Emilie Croteau
Directrice

Frédéric Brophy
Président